

Rebellyon 20180402

[Infos locales Migrations - sans-papiers](#)



Appel à rassemblements en solidarité avec les mineurEs isoléEs et contre la loi Collomb

Publié le 2 avril 2018

Etre un étranger avant d'être un enfant. C'est ainsi que sont considéré.e.s les milliers de jeunes de moins de 18 ans qui arrivent depuis l'étranger jusqu'en Europe pour y trouver refuge. Rassemblements jeudi 5 et 12 avril pour lutter contre cette politique.

Mais ce refuge, la plupart d'entre elleux ne le trouveront pas. Car si l'Etat français a pour devoir de prendre en charge, c'est-à-dire de loger, de nourrir et de soigner, tout.e mineur.e étranger.e arrivé.e sur le sol français, dans les faits, une fois encore, **l'Etat ne respecte pas ses propres lois.**

Par conséquent, ces jeunes qui sont isolé.es et qui ne touchent aucune allocation, se retrouvent à **dormir dans la rue** jusqu'à ce que les services de protection de l'enfance (à Lyon : la Méomie) les prennent enfin en considération, sachant qu'actuellement, à Lyon, le délai d'attente pour le premier rendez-vous est de plus de deux mois et que la Méomie est en train de se réorganiser (dans le sens de la loi Collomb) pour laisser moins de chances aux jeunes d'être accepté.e.s.

Face à **l'indifférence totale des autorités** dites « compétentes » et censées les prendre en charge, nous vous proposons d'agir tous ensemble pour soutenir ces jeunes, pallier les manquements des pouvoirs publics et montrer notre opposition générale à la politique anti-migratoire de Macron.

**

La Métropole étant le centre décisionnel, contrôlant les budgets, l'organisation et la politique de la Méomie, il nous apparaît qu'il faut la viser en priorité.

Il y aura un premier **rassemblement devant le siège de la Métropole (20 rue du Lac), jeudi 5 avril à 12h** pour bien faire comprendre que ce traitement raciste des exilé.e.s et en l'occurrence des mineur.e.s isolé.e.s n'est pas tolérable.

Jeudi 12 avril à 11h, nous proposons un nouveau rassemblement solidaire, cette fois **devant la Méomie (52 rue Professeur Florence, 69003)**, juste à côté de Grange Blanche.

**Pour un accueil digne, pour la liberté de circulation et d'installation !
Solidarité internationale !**

**

Pour rappel, pour soutenir nos copains et copines mineures, plusieurs choses sont faisables :

1. Offrir un hébergement

Vous pouvez vous montrer solidaire en mettant à leur disposition un lit ou un canapé pour leur permettre de dormir au chaud pour quelques nuits, sachant qu'avec l'aide des avocat.e.s, les jeunes obtiennent un hébergement sous deux semaines. L'hébergement ne dure donc pas plus de deux semaines et est modulable en fonction de vos disponibilités. De plus, le Secours Catholique les accueille la journée et leur offre le petit déjeuner et le repas du midi.

2. Les accompagner dans leurs démarches

Pour certains rendez-vous juridiques ou médicaux, la présence d'un adulte est bienvenue et même parfois obligatoire. Ils et elles ont donc besoin de personnes pour les accompagner dans les démarches au quotidien, que ce soit pour les rassurer, ou pour leur expliquer ou même lire et écrire les informations lorsque les jeunes ne savent pas le faire.

3. Participer aux actions

Il nous paraît important de ne pas se cantonner à un rôle humanitaire que les pouvoirs publics sont bien trop contents de nous voir endosser. Il faut être capable de passer d'une position subie, défensive, à une attitude active et offensive face aux attaques permanentes du gouvernement. Pour cela, nous en appelons à la participation de tous et toutes aux différentes actions collectives à venir.

Restez informé.e.s des prochains appels à la mobilisation.

Si vous souhaitez vous impliquer, contactez-nous à l'adresse suivante :
mineur-isole-lyon (at) riseup.net

signé : le collectif d'étudiant.e.s en soutien aux mineur.e.s isolé.e.s